



# **Ecole Prévention Sécurité Environnement**

**“Pour transformer des contraintes  
réglementaires en atouts industriels”**

**Début de l'action : Jeudi 23 février 2012**

[www.promeo-formation.fr](http://www.promeo-formation.fr)

## Préambule

L'Ecole Prévention Sécurité Environnement (E.P.S.E.) est ouverte à toutes les professions.

Elle s'adresse à des personnes désignées par la Direction de l'entreprise pour exercer les fonctions d'Animateur, voire de Correspondant en matière de prévention, de sécurité et d'environnement, éventuellement en complément de leur fonction principale.

L'objectif général de cette formation d'**ANIMATEUR PREVENTION SECURITE ENVIRONNEMENT** est de donner à chaque participant les connaissances et les compétences nécessaires lui permettant de maintenir et de développer la fiabilité et l'efficacité en matière d'hygiène, de sécurité, de prévention des risques professionnels, d'environnement industriel au sein de son entreprise ou dans un secteur d'activité.

L'Animateur est en liaison directe soit avec la Direction, soit avec le Service HSE. Sur le terrain, il doit être le garant de l'application de la réglementation juridique et technique, des directives de l'entreprise, mais aussi être son « informateur » sur les contraintes et les résistances rencontrées et sur l'évolution des risques technologiques et humains, présents et futurs.

## Public / Pré requis

Salariés des entreprises qui ont ou prendront en charge, même à temps partiel, l'animation et le suivi des questions de sécurité et d'environnement

(Chargé de sécurité, correspondant, animateur, infirmier du travail, préventeur, etc.)

Qualités requises :

- Sens des relations
- Persévérance dans la transmission du message « Prévention »
- Motivation réelle pour l'homme au travail et l'environnement.

Chaque candidat sera reçu préalablement par le responsable du cycle pour un entretien de motivation.

## Objectifs

Former un collaborateur pluridisciplinaire qui aura, dans l'Entreprise et durant sa formation, mission de conduire les actions en cohérence avec la politique décidée par le chef d'établissement.

Il devra de plus, promouvoir la sécurité du travail et contribuer à l'amélioration de l'efficacité de tous en étant capable de :

- S'investir efficacement dans la politique stratégique de l'entreprise en y intégrant les paramètres relatifs à l'hygiène, la sécurité, la santé, les conditions de travail et l'environnement industriel.
- Comprendre les différents systèmes de management H.S.E.
- Se positionner dans l'organisation comme animateur et conseiller en matière de Prévention Sécurité et Environnement, en étant connu et reconnu de tous.



- Communiquer (interne et externe) sur tous les aspects liés à sa compétence.
- Animer et former pour développer efficacement une véritable « culture Prévention » à tous les niveaux de l'organisation.
- Être en mesure de détecter et analyser des situations à risques et de suggérer des améliorations.
- Analyser les risques (inventorier) .
- Conduire ou participer à un projet prévention.
- Assurer la veille réglementaire pour permettre à l'entreprise d'être en conformité avec les réglementations en vigueur.
- Être l'interface avec les entreprises, les intervenants extérieurs, voire l'accueil des nouveaux embauchés.

## Rythme de l'alternance

- 25 jours de formation avec une fréquence de 3 à 4 jours par mois en centre de formation
- 1 jour : Examen : épreuve orale (soutenance du mémoire)

## Évaluation de la formation

Le niveau d'atteinte de l'objectif sera évalué de plusieurs manières :

- Évaluation de satisfaction à chaud des stagiaires à l'issue du parcours de formation. Une copie des évaluations sera transmise à l'entreprise en même temps que les émargements des stagiaires et l'attestation de formation en 2 exemplaires.
- Évaluation du niveau de mise en œuvre des plans d'action en intersession et des résultats obtenus.
- Évaluation à froid réalisée lors d'un entretien individuel au cours du sixième mois (état des lieux sur la mise en place du plan d'action, suivi du livret, ...).
- Évaluation à froid par le stagiaire et par son manager lors de l'entretien annuel suivant (optionnel).

## Lieu de la formation

PROMEO FORMATION  
BEAUVAIS

PROMEO FORMATION  
COMPIEGNE

PROMEO FORMATION  
SENLIS

## Référentiel de capacités professionnelles

La fonction d'Animateur Prévention Sécurité Environnement comportera :

- Une dimension technique
- Une dimension relationnelle

Ces deux aspects sont déclinés dans le référentiel de capacités professionnelles suivant :



<b>Dimension "technique" Prévention Sécurité Environnement</b>	<b>Dimension "relationnelle"</b>
<p style="text-align: center;"><b><u>En tant que personne ressources</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. inventorier les risques inhérents à l'entreprise</li> <li>2. assurer une veille réglementaire et technologique (qui constitue son référent)</li> <li>3. mesurer, apprécier les écarts               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ alerter sa hiérarchie sur les dérives et dysfonctionnements constatés</li> <li>▪ proposer des actions correctives chiffrées et argumentées relevant des domaines techniques, organisationnels et <i>le cas échéant</i> de la formation</li> </ul> </li> <li>4. accompagner la mises en œuvre et veiller au suivi du plan d'action retenu</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b><u>En tant qu'animateur de la prévention</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. décliner la politique prévention de l'entreprise et alimenter la réflexion sur son évolution               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ comprendre et intégrer les différentes contraintes de l'entreprise</li> </ul> </li> <li>2. conseiller, assister la Direction ainsi que l'ensemble de la hiérarchie de l'entreprise               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ informer par un message adapté, sensibiliser et faire adhérer grâce à son leadership et à sa crédibilité l'ensemble des composantes de l'entreprise (hiérarchie, opérationnels, instances représentatives du personnel...) à la politique de prévention mise en œuvre</li> </ul> </li> <li>3. assurer l'interface avec les interlocuteurs extérieurs de l'entreprise dans les domaines Sécurité et Environnement</li> <li>4. mettre en place des réunions, conduire des groupes de travail, rédiger des notes et supports de communication</li> </ol>

## Validation de la formation

Le parcours de formation donne lieu à une validation finale reconnue par l'UIMM, appelée **certification**.

Le candidat devra faire apprécier par un jury sa compétence d'animateur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et d'environnement industriel.

La validation est acquise lorsque le candidat aura présenté avec succès devant un jury de professionnels, le projet mené dans son entreprise, projet qui constitue le fil conducteur de sa formation.

Cette étude fait l'objet d'un **document écrit** (mémoire) communiqué aux membres du jury au moins 1 mois avant la date de l'épreuve.



LA VALIDATION EST OBTENUE SUR DEUX CRITERES :

**1) L'EPREUVE ECRITE**

- Permet de juger de :

- Niveau des capacités acquises en matière de prévention, de sécurité au travail et d'environnement
- Acquisition de techniques et méthodologies d'analyse
- Organisation et classement de la documentation
- Méthode de traitement d'un ou plusieurs problèmes

**2) LA PRÉSENTATION DU PROJET DEVANT UN JURY PROFESSIONNEL**

- Permet d'apprécier à l'écrit et à l'oral :

- Le niveau de maîtrise du stagiaire sur les thèmes de :
  - la réglementation
  - les techniques de prévention
  - les relations humaines
- la pertinence du sujet, de la démarche, des moyens utilisés, des partenariats éventuellement développés
- les résultats obtenus sur le plan qualitatif et quantitatif

De plus, la soutenance est l'occasion pour les membres du jury de mieux cerner le candidat sur :


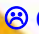


- sa motivation
- ses connaissances juridiques et techniques
- ses qualités relationnelles.







## Aide à la grille de certification à l'usage du jury

### École PREVENTION SECURITE ENVIRONNEMENT

#### Présentation orale de l'étude de situation : dimension technique

Ref.	 D - Insuffisant	 C – A améliorer	 B - Satisfaisant	 A - Excellent
1	Ne sait, ni identifier, ni repérer le risque	Repère certains risques et n'en mesure pas les conséquences	Participe à l'identification des risques et au repérage de leur degré de criticité	Anticipe les situations à risque et met en place des outils de prévention.
2	Ne sait pas exploiter une base réglementaire	Utilise partiellement et/ou de manière inopérante une base réglementaire	Actualise et exploite de manière efficace sa base réglementaire (documentation, réseau, personnes)	Assure une veille réglementaire, fait évoluer ses sources d'information, exploite ces informations et les prend en compte dans la politique de prévention.
3	N'a pas fourni la preuve : - qu'il a la capacité à traiter les risques PSE - qu'il est force de proposition	Initie insuffisamment les analyses et les alertes	Analyse une situation (accident, incident) adopte et/ou propose des mesures adéquates selon les cas : alerter, prendre des mesures correctives immédiates	Construit et propose des actions de prévention argumentées, chiffrées, participatives, pertinentes
4	N'apporte pas de contribution technique aux actions conduites	Enregistre les actions conduites	Planifie et assure le suivi technique des actions décidées.	Coordonne et facilite la mise en œuvre des actions.

**Présentation orale de l'étude de situation : dimension relationnelle**

Réf.	 <b>D - Insuffisant</b>	 <b>C – A améliorer</b>	 <b>B - Satisfaisant</b>	 <b>A - Excellent</b>
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Ne fait pas cas des projets PSE de son entreprise, ni de leur faisabilité face au contexte juridique, économique, technique et social interne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Connaît la politique PSE de son entreprise mais ne sait ni la communiquer ni la faire partager</li> <li>◆ Ne prend que partiellement en compte les contraintes de l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Explique et commente cette politique et propose des améliorations</li> <li>◆ Identifie, énumère et prend en compte les différentes contraintes de l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Justifie cette politique et contribue à son amélioration</li> <li>◆ Explique après analyse ces contraintes</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Ne sait pas mobiliser son entourage sur les valeurs PSE</li> <li>◆ Reste passif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Constate mais ni ne suggère, ni ne recommande</li> <li>◆ Transmet les informations fournies sans « valeur ajoutée »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Constate, propose et assiste la direction et la hiérarchie</li> <li>◆ Propose des actions d'accompagnement argumentées</li> <li>◆ Fait adhérer le personnel à la démarche de prévention sécurité /environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Veille, anticipe et conseille</li> <li>◆ Participe à l'évolution de la politique prévention/ sécurité/environnement ainsi qu'à celle de son management</li> <li>◆ Fait adhérer l'ensemble du personnel à la démarche de prévention sécurité /environnement</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ N'a pas identifié des interlocuteurs externes institutionnels ou non</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Connaît tous ses interlocuteurs externes mais ne les prend pas en compte dans ses réflexions, démarches...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Assure l'interface de ses interlocuteurs extérieurs avec sa hiérarchie et sa direction.</li> <li>◆ Prend en compte les exigences de ces interlocuteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Prend à son compte l'interface avec les interlocuteurs extérieurs et traite leurs exigences dans le respect du cadre de sa délégation par l'entreprise</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ N'utilise pas les techniques d'animation et de communication orales et écrites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Ne maîtrise pas les techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Anime et communique efficacement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Fait preuve de créativité dans l'animation et la communication.</li> <li>◆ Fait adhérer l'ensemble du personnel à la démarche de prévention</li> </ul>

AFPI :

Promotion :

Date de la certification :

## Grille de certification à l'usage du Président

### du Jury – Ecole PSE

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

♦ Capacités professionnelles visées	♦ Appréciation du jury				♦ Observations suggestions /
	♦ D	♦ C	♦ B	♦ A	
♦ Dimension technique	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Inventorie et hiérarchise les risques inhérents à l'entreprise	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Identifie et applique ou fait appliquer la législation sécurité/environnement applicable à l'entreprise	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Mesure, apprécie les écarts, alerte sa hiérarchie, propose des actions correctives	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Accompagne la mise en œuvre et veille au suivi du plan d'action retenu	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Note globale « dimension technique » :	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Dimension relationnelle	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Décline la politique prévention sécurité environnement de l'entreprise, comprend et intègre les différentes contraintes de l'entreprise	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Conseille, assiste la direction, informe, sensibilise et fait adhérer	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Assure l'interface avec les interlocuteurs extérieurs de l'entreprise dans les domaines sécurité et environnement (lorsque qu'il s'agit d'une des missions du candidat)	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Met en place et anime la démarche de prévention : conduit ou participe à des groupes de travail et associe les acteurs internes	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Note globale « dimension relationnelle » :	♦	♦	♦	♦	♦
♦ Synthèse des appréciations	♦	♦	♦	♦	♦
♦					

D = insuffisant C = à améliorer B = satisfaisant / B\* = performant A = excellent

Signature du jury



## Contenu de l'action



## Sommaire

Maîtriser le cadre réglementaire en matière d'HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL	14h00
ISO 14001 : Les enjeux de l'Environnement	14h00
OHSAS 18001 - ILO OSH : les enjeux du management santé-sécurité	14h00
La réglementation environnementale : ICPE	14h00
Communication	28h00
Ergonomie en milieu industriel : chassez vos TMS	14h00
Etre acteur de la Prévention à son poste	28h00
Gestion et tarification des accidents de travail et des maladies professionnelles	07h00
Arbre des causes	07h00
Accompagnement	14h00
Diagnostic en situation réelle : Sécurité et Environnement	14h00
Examen blanc et correction - Ecrit	14h00
	<hr/>
	175h00
Examen : épreuve orale (soutenance du mémoire)	07h00

## Programme

Maîtriser le cadre réglementaire en matière  
d'HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

2 jours (14 heures)

Objectifs du module :

- Connaître les sources réglementaires qui régissent la sécurité des salariés
- Identifier les compétences des différents interlocuteurs internes et externes.
- Connaître le rôle du CHSCT et ses modalités de fonctionnement.
- Evaluer la responsabilité qui incombe à l'entreprise et ses responsables

- Les sources du droit et leur hiérarchie

- Les sources documentaires (dont veille réglementaire)
- Les obligations du chef d'établissement et des salariés
- La responsabilité civile et pénale
- Les interlocuteurs internes et externes (C.H.S.C.T, délégués du personnel, médecine du travail, inspection du travail, C.R.A.M.)
- Affichages et registres obligatoires

## ▶ ISO 14001 : Les enjeux de l'Environnement (heures)

2 jours\* (14

Objectifs du module :

- Connaître les intérêts et les enjeux de l'ISO 14000 et de l'ECO audit.
- Connaître les principaux organismes susceptibles de subventionner et les procédures d'obtention.
- Management environnemental (SME)
- Formalisation d'un plan d'urgence
- Les interlocuteurs extérieurs (DREAL, ADEME, Préfecture) dans le domaine de l'environnement
- Veille réglementaire : outils à disposition (U.I. territoriale, internet,...)
- L'audit environnement (mise en situation réelle)

## ▶ La réglementation environnementale : ICPE (heures)

2 jours\* (14

Objectifs du module :

- Connaître les textes législatifs qui régissent la protection de l'environnement et les responsabilités de l'entreprise.
- Identifier les différents acteurs externes et leurs compétences et pouvoirs respectifs
- La réglementation des installations classées pour l'environnement (I.C.P.E.)
- Les déchets (déchets industriels banals = DIB, déchets ultimes,...)
- L'air / L'eau / Les nuisances sonores
- Responsabilité civile et pénale (études de cas, jurisprudence)
- Audit réglementaire de conformité (exemple)

## ▶ Communication

4 jours (28 heures)

Objectifs du module :

- Analyser les situations et résoudre des problèmes avec méthode
- Animer un groupe de travail et dispenser une action de formation de sensibilisation à la sécurité et l'hygiène.
- Bâtir un argumentaire et convaincre : savoir transmettre un message

- Rédiger des notes écrites efficaces c'est-à-dire adaptées au message à transmettre et à la population visée.

- Rappel des principes de base de la communication
- Structuration de messages écrits et oraux
- Animation de groupes de travail et conduite de réunion
- Conduite de projet et négociation
- Etre dans une relation de gagnant/gagnant
- Bien se connaître pour mieux communiquer

**Ergonomie en milieu industriel : chassez vos TMS**

**2 jours (14 heures)**

Objectifs du module :

- Analyser méthodologiquement les aspects ergonomiques d'un poste de travail
- Identifier les axes d'amélioration de l'ensemble « homme-poste de travail »

- **Situation de travail : définition**
- Les ambiances physiques de travail
- Méthodologie d'étude ergonomique d'un poste de travail
- Ergonomie et troubles musculo-squelettiques : étude de cas
- Poste aménagé
- Etude d'un poste de travail (mise en situation réelle)

## ▶ Etre acteur de la Prévention à son poste (identification des risques HSE)

4 jours (28 heures)

### Objectifs du module :

- Connaître les sources documentaires qui régissent chacun des risques
  - Identifier les différents types de risques, les hiérarchiser,
  - Connaître les obligations à respecter et les principes essentiels de la prévention des risques cités.
  - Mesurer les écarts avec le dispositif de prévention en vigueur dans son entreprise et mettre en place les actions de prévention adaptées
- 
- Electriques
  - Machines et équipements de travail
  - Incendie
  - Chimiques
  - Manutention mécanique
  - Travaux en hauteur
  - Entreprises extérieures
  - ATEX (atmosphères explosives)
  - Risques environnementaux
  - Autres risques (plus spécifiques)

## ▶ Gestion et Tarification des accidents de travail et des maladies professionnelles

1 jour (7 heures)

### Objectifs du module :

- Connaître les aspects juridiques et financiers des accidents de travail et des maladies professionnelles.
  - Taux de fréquence, taux de gravité, indice de gravité, taux de cotisation, compte employeur.
  - A.T. : analyse des faits, arbre des causes.
  - Améliorations correctives
- 
- Cadre réglementaire
  - Les coûts pour l'entreprise
  - Les indicateurs
  - Les modes de tarification
  - Le compte de l'employeur
  - Fixation et notification des taux de cotisation
  - Les procédures de contestation
  - Les moyens d'incitation financière à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

➤ **Arbre des causes** 1 jour (7 heures)

---

Objectifs du module :

- Identifier et analyser les différents types de problèmes
- Appliquer une méthode nécessaire à la résolution d'un problème identifié
- Définir la solution à mettre en oeuvre
- L'arbre des causes (la méthodologie)
- Résolution, recherche de solution
- Prise de décision
- L'analyse

➤ **Accompagnement** 1 jour (7 heures)

---

Objectifs du module :

- S'approprier une méthodologie et les techniques de communication pour le projet individuel
- Préparation et entraînement à la soutenance et à la rédaction du mémoire pour l'obtention de la certification

➤ **\*DIAGNOSTIC EN SITUATION REELLE : SECURITE ET ENVIRONNEMENT** 2 jours (14 heures)

---

❖ Dont 1 jour en situation en entreprise

➤ **ENTRAINEMENT EXAMEN BLANC/CORRECTION - Ecrit :** 2 jours (14 heures)

TOTAL : 25 jours (175H00)

- 
- ⇒ Mémoire à rendre au plus tard le : 4 septembre 2012 dernier délai
  - ⇒ EXAMEN : Epreuve orale (soutenance du mémoire) : 4 octobre 2012

## Coût de la formation

Formation : 5 600 Euros / personne

Evaluation pré-formative : 200 Euros / personne